

L'ÉBRUITEUR

Volume XVII – numéro 3 – mai-juin 2011

**Bulletin bimestriel publié par l'Association du Québec pour l'intégration sociale,
organisme voué à la cause des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille**

Sommaire

LES NOUVELLES DE L'AQIS

Le XXIX ^e Congrès de l'AQIS	2
Notre nouveau conseil d'administration	5

NOUVELLES EN BREF

Courtepointe : des histoires qui font chaud au cœur	6
Un départ à la retraite remarqué	6
Mandala 2012	7

LES COMITÉS

Comité emploi et participation sociale	8
Participation à des consultations	9
Participation à des colloques/conférences/rencontres	9
Représentation	10
Participation à de grandes mobilisations	11

INITIATIVE D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE 11

LES NOUVELLES DE L'IQDI

XXIII ^e Colloque Recherche Défi – 27 mai 2011 - Rimouski	12
Le Colloque thématique – 4 et 5 novembre 2011	14
Les formations de l'IQDI	15

CENTRE DE DOCUMENTATION IQDI 17

BABILLARD 19

LE CURATEUR PUBLIC VOUS INFORME

Pourquoi faire un mandat en prévision de l'inaptitude

NOUVELLES DE L'AQIS

Le XXIX^e Congrès de l'AQIS Une réussite et de belles rencontres...

Par Anik Larose



Encore cette année, nous avons vécu un très beau congrès! Près de 400 personnes se sont déplacées dans la belle région du Bas-Saint-Laurent, à l'Hôtel Rimouski, afin de s'informer, mettre en commun des expériences, découvrir de nouvelles approches pour le mieux-être des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Nous revenons toujours heureux (et un peu épuisés, avouons-le!) de ces trois jours riches en information mais surtout en rencontres et en échanges.



Sous la présidence d'honneur du sculpteur Roger Langevin, le 29^e Congrès *Agir ensemble pour réduire les obstacles*, a débuté le jeudi 26 mai par une journée pré-congrès sous le thème du *Processus de production du handicap et la participation sociale : c'est l'affaire de tous au quotidien*. 79 personnes ont assisté à cette journée très enrichissante. (Pour en connaître les détails, voir l'article sur ce sujet écrit par Suzanne Pinard dans ce numéro de *L'Ébruiteur*.)

43 ateliers ont été présentés au congrès ainsi que 20 communications au colloque Recherche Défi.

Un grand merci aux conférenciers qui ont généreusement contribué au succès de ces événements. Deux activités ont particulièrement touché les participants pendant ce congrès soit la conférence d'ouverture ainsi que le lancement du livre intitulé *Courtepointe : des histoires qui font chaud au cœur* réalisé par notre collègue Danielle Chrétien avec une dizaine de ses complices de diverses régions du Québec.

La conférence d'ouverture :



En raison du succès de leur atelier au congrès 2010, l'AQIS n'a pas hésité à retenir les services de Philippe Ouellette, Jean Lamontagne et Claire Morin pour la Conférence d'ouverture du congrès de mai dernier ayant pour titre *Ça commence par la fratrie!*

Tous les trois sont des frères et sœur d'une personne ayant une déficience intellectuelle. Ils nous ont livré un message fort empreint d'amour, de lucidité et de respect. Comme pour leurs parents, la présence d'un membre «différent»

de la famille est venu secouer leurs valeurs, leurs façons de voir les choses mais également, a apporté une humanité et une belle ouverture sur la vie en générale qui va au-delà des mots, des images... Les quelques 180 personnes qui ont assisté à cette conférence en sont ressorties touchées, impressionnées et heureuses que la parole soit ainsi donnée à la fratrie. Nous entendons peu ce que ces gens ont à dire et ce matin du 27 mai, leur message a été livré de belle façon. Nous leur en sommes très reconnaissants...

Un poème de Roselyne Chevrette.

Comme Roselyne est une poète, elle a choisi d'écrire ce que lui a inspiré la conférence d'ouverture sur la fratrie sous forme de poème et de nous l'offrir! Nous partageons avec vous ce beau cadeau. Merci Roselyne, tu as vraiment beaucoup de talent!

À la naissance
 Crainte des parents
 Fuite des regards des gens
 Surprise ou catastrophe?
 Est-ce que c'est contagieux d'être différent?

À la petite enfance,
 Début de l'aventure, constante stimulation,
 Beaucoup de place,
 Rejet, méchanceté et moqueries,
 Aucune invitation de l'entourage,
 Et parfois de la part de la fratrie,
 Occasionne de la jalousie.

À l'école primaire,
 Difficile intégration,
 Acceptation des autres amis,
 Début de la distinction,
 Prise de conscience,
 Sur le monde des différences.

L'adolescence,
 Voici un dur boulot,
 Transition à l'école secondaire,
 Souhait de compréhension de l'entourage,
 Intimidantes situations,
 Recherche d'un cercle d'amis,
 Recherche d'identité,
 Besoin d'un modèle,
 Admiration des frères et sœurs,
 Désir de vivre en appartement,
 Et de trouver un emploi.

Familiales rencontres,
 Collaboration en équipe,
 Plan de vie à reconnaître,
 Variétés d'activités et de sorties,
 Stages en milieu de travail supervisés,
 Ajout d'une richesse à la communauté.

Touchants témoignages des frères et sœurs,
 Racontent et partagent des expériences vécues,
 Arrêt du temps
 Apprentissage de l'écoute
 Communication de la joie de vivre
 Continuel combat contre les préjugés,
 Et surtout restez présents,
 Comme un phare dans la nuit...

Le lancement du livre *Courtepointe : des histoires qui font chaud au cœur*



Un autre beau moment du congrès est sans conteste le lancement de ce livre qui relate des expériences de vie de mères qui partagent leur vision de l'apport exceptionnel de leur enfant ayant une déficience intellectuelle. Près de 200 personnes ont assisté à cet événement riche en émotion! Avec toute la délicatesse et le professionnalisme qu'ont lui connaît, l'instigatrice de ce projet, Danielle Chrétien, a présenté à tour de rôle ces mères dont la plupart étaient présentes. S'en est suivie une séance de signatures bien occupée pour toutes ces écrivaines! Rappelons que ce lancement s'inscrivait dans les événements entourant le 60^e anniversaire de l'AQIS.



Pour en savoir plus sur cette publication, voir l'encadré dans ce numéro de *L'Ébrouiteur*.

Nous tenons à remercier Mesdames Linda Lavoie et Cindy C. Morin, respectivement présidente et directrice de l'Association de déficience intellectuelle de la région de Rimouski pour cette belle collaboration pour l'organisation de ce beau congrès!

la

À noter dès maintenant à votre agenda...

**Le XXX^e Congrès de l'AQIS
aura lieu
les 24, 25 et 26 mai 2012 à Saint-Hyacinthe.**

Notre nouveau conseil d'administration

L'Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 26 mai dernier a élu 4 nouveaux membres au conseil d'administration de l'AQIS pour le mandat 2011-2012, 2012-2013. Il s'agit de :

Guy Bérubé, Comité des usagers, Centre Le Florès des Laurentides
Roger Duchesneau, Association Renaissance de la région de l'Amiante
Monique Lévesque-Lamontagne, Les Amis de la déficience intellectuelle Rive-Nord dans Lanaudière
Annie Tremblay, Module de l'épanouissement à la vie de Sept-Iles

COMITÉ EXÉCUTIF

Lucie Villeneuve, présidente
Association pour le développement de la personne handicapée du Saguenay

Jacqueline Babin, vice-présidente
Association de la déficience intellectuelle (région Rimouski)
Luc Imbeault, trésorier
Association de la trisomie 21 du Pays-des-Bleuets

Brigitte Prévots, secrétaire
Association de Laval pour la déficience intellectuelle

Jean-François Martin, président sortant
Regroupement pour la trisomie 21

ADMINISTRATRICES

Lise Beaulieu, Association de la déficience intellectuelle (région Rimouski)

Catherine Fortier, Association pour l'intégration sociale (région Québec)

Myriam Urquizo-Grégoire, Association de Montréal pour la déficience intellectuelle

Diane Roy, Association de Sherbrooke pour la déficience intellectuelle

NOUVELLES EN BREF

Courtepointe: des histoires qui font chaud au cœur **par Danielle Chrétien et ses complices**



Impliquée au sein du mouvement associatif depuis la naissance de son fils cadet Alexandre, **Danielle Chrétien** est aujourd'hui conseillère au développement de la recherche et de la formation à l'Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI). Elle est l'instigatrice de cet ouvrage collectif réalisé avec la complicité de Jacqueline Babin, Lise Bergeron, Marie Boulanger-Lemieux, France Desranleau, Lorraine Doucet, Ginette Fréchette-Houle, Madeleine Girard, Kathryn Lawson, Monique Lévesque-Lamontagne, Anne-Marie Medeiros et Micheline Ouellet.

Reconnaissant en toute honnêteté qu'être mère d'un enfant ayant une déficience intellectuelle n'est pas toujours facile, Danielle Chrétien sait pertinemment que cette expérience de vie apporte aussi des joies uniques, aux couleurs du dépassement de soi. Les histoires réunies dans cet ouvrage ont été rédigées par des mères qui partagent en toute simplicité le fruit de leur réflexion sur leur relation avec cet enfant que l'on dit différent. Elles véhiculent un même message de réconfort et d'espoir : chacun de nous dispose de ressources insoupçonnables, il suffit de soulever la courtepointe pour

découvrir des trésors d'imagination, de détermination et d'amour et transformer les difficultés en réussites.

Pour vous procurer ce livre, rien de plus simple. Voici le lien pour accéder au bon de commande : http://www.aqis-iqdi.qc.ca/bon_courtepointe.pdf. Le remplir et l'envoyer à Johanne Frenette à l'adresse suivante : jfrenette@aqis-iqdi.qc.ca ou par télécopieur (514) 725-2796.

Bonne lecture !

UN DÉPART À LA RETRAITE REMARQUÉ...

C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris le départ à la retraite de monsieur Jacques Boily, directeur général de la Fondation québécoise de la déficience intellectuelle. Nous disons «regret» puisque l'apport de monsieur Boily au développement de la FQDI depuis les derniers 10 ans est considérable. Fort de sa connaissance et de son expérience à titre de gestionnaire dans le réseau de la santé, monsieur Boily a su mettre de l'avant des projets importants pour le rayonnement de la Fondation. Mais en plus de ses qualités de gestionnaire, ce qui attire notre attention, c'est sa grande implication auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle. Par sa nature généreuse, il était de tous les lancements, inaugurations et événements soutenus par la Fondation. Sa présence nous manquera!

En contrepartie, nous nous réjouissons pour lui puisqu'une vie s'annonce agrémentée de projets personnels, de repos et de nouveaux horizons. Il ne nous reste qu'à lui exprimer notre gratitude pour tout le travail accompli et à lui souhaiter beaucoup de santé! Vous serez toujours le bienvenu à l'AQIS, monsieur Boily!



**Hommage rendu à M. Jacques Boily
lors du dernier congrès de l'AQIS**

Mandala 2012

Quel plaisir de vous annoncer que le projet mandala 2012 suit son cours! La date retenue pour tenir cet évènement sera le **SAMEDI LE 9 JUIN 2012**. Oui, nous avons encore un an devant nous. Par contre, il ne faut pas tarder à planifier le tout afin d'être prêt pour cette date. Vous comprenez que pour avoir un plus impact médiatique, cette activité doit se tenir la même journée partout au Québec et à travers le reste de la planète. Oui, bon soyons plus réaliste parlons plutôt de quelques pays en Europe et en Afrique. Ce n'est pas si mal tout de même!



Vous avez déjà reçu deux documents vous permettant de mieux saisir les objectifs de cette journée et comment préparer cette activité afin que ce soit une belle réussite. N'oubliez pas que la grandeur du mandala, le dessin choisi et la façon de le produire vous revient. Il n'y a pas de standard à suivre. L'important c'est que ce soit un mandala, que cette activité soit intégrative pour tous et que le plaisir soit au rendez-vous. Afin de voir l'ampleur que prendra ce projet, nous aimerions que les associations intéressées à tenir cette activité communiquent avec l'AQIS au plus tard au mois de **novembre 2011**. En espérant que nous serons des milliers à célébrer la diversité humaine le 9 juin 2012.

LES COMITÉS

Comité emploi et participation sociale

Par Susie Navert

L'assemblée générale a accepté la proposition du Comité emploi et participation sociale de l'AQIS pour l'actualisation de notre position officielle sur le travail. En voici le libellé.

Position de l'AQIS sur le travail

Pour l'Association du Québec pour l'intégration sociale, les personnes ayant une déficience intellectuelle doivent avoir la possibilité d'assurer leur autonomie financière, dans la mesure de leurs capacités, dans un environnement inclusif. Ainsi, la société doit mettre en œuvre des programmes et des politiques pour leur offrir les mêmes possibilités que tout autre citoyen d'exercer un emploi rémunéré.

Cette visée passe par l'adaptation des moyens, l'accompagnement et le soutien qui doivent être adéquatement offerts tout au long d'un continuum de services lequel s'actualise par la concertation et des ententes effectives entre les ministères concernés (Santé et Services sociaux, Éducation, Emploi et Solidarité sociale) et de façon contextuelle, par l'arrimage entre les services de 1^{ère} et de 2^e ligne.

L'objectif est de tendre vers une société inclusive qui répond efficacement aux besoins des personnes à toutes les étapes de leur vie et particulièrement lors des différentes transitions.

Ainsi, en matière de travail (emploi et participation sociale) des personnes ayant une déficience intellectuelle, l'Association du Québec pour l'intégration sociale privilégie :

- ❖ l'intégration scolaire en classe régulière comme facilitateur à l'intégration socio-professionnelle;
- ❖ l'utilisation d'un plan de transition pour favoriser la réalisation du projet de vie de la personne;
- ❖ une transition vers l'emploi favorisée par l'instauration de programmes adaptés de formation professionnelle au niveau secondaire et à l'éducation des adultes;
- ❖ des passerelles tout au long du continuum qui va de la participation sociale à l'emploi, sans oublier la transition école-vie active;
- ❖ des stages qui ont une durée définie et qui visent le développement d'habiletés et de compétences, en vue de l'accès à un emploi;
- ❖ l'accès à des lieux de travail régulier ;
- ❖ une reconnaissance monétaire pour les personnes qui ne peuvent répondre à des exigences minimales de productivité, mais désirent exercer une activité de travail signifiante;
- ❖ un accompagnement selon les besoins de soutien.

L'AQIS s'appuie sur les définitions suivantes du LAREPPS (2010):

Le travail

Le travail est une activité qui consiste à produire un bien ou un service, quelle que soit la forme de rémunération qui lui est rattachée (salaire, allocation de participation ou autres formes de rémunération).

L'emploi

L'emploi est un travail qui est rémunéré à salaire et assorti aux normes minimales du travail en vertu de la Loi sur les normes du travail du Québec, que ce soit en entreprise régulière ou en entreprise adaptée.

Le bénévolat

Le bénévolat est un travail qui est exécuté gratuitement et sans obligation de la part de la personne qui l'exécute.

Participation à des consultations

Forum communautaire sur le soutien aux familles

L'AQIS a participé au forum communautaire en lien avec la recherche *Analyse des politiques sociales et des stratégies de soutien destinées aux familles vivant avec un enfant handicapé : Synthèse des connaissances sur les expériences actuelles ou récentes et propositions de solutions pour le Québec*. Cette recherche financée par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) se fait sous la direction de Sylvie Tétreault, professeure à l'Université Laval.

Ce forum s'est promené dans plusieurs régions du Québec et était aussi présent à notre congrès. Ceux et celles qui n'ont pas encore eu l'occasion d'y participer et aimeraient le faire peuvent donner leur opinion en complétant la version électronique du questionnaire à l'adresse suivante :

www.surveymonkey.com/s/VKCXKBZ

Votre participation permettra aux chercheurs de recueillir de plus amples informations sur les stratégies de soutien. Le rapport final sera déposé à l'OPHQ au mois d'avril 2012.

Projet de recherche sur l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté pour les personnes handicapées

(SN) Nous avons également participé à une rencontre avec le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) dont le projet de recherche sur l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté pour les personnes handicapées s'inscrit au sein d'une alliance de recherche pancanadienne. Le LAREPPS s'intéresse particulièrement aux impacts de la Loi québécoise visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et voulait connaître la position du secteur communautaire à cet effet.

Participation à des colloques / conférences / rencontres

Colloque du RIPPH

Participation à la vie éducative, apprentissages et transitions, tel était le thème du très intéressant colloque du 7 avril dernier, organisé par le Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH). Il est possible de voir les communications sur le site du Réseau à www.ripph.qc.ca

Représentation

Inclusion scolaire

L'éducation a été encore une fois un dossier très chaud. Entre les rencontres du Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS) auxquelles nous participons, celles de son sous-comité sur le plan d'intervention dont les travaux aboutissent au moment d'écrire ces lignes, entre les rencontres de partenaires pour arrimer nos forces et les actions entreprises pour tenter de contrer celles de certains syndicats qui nuisent carrément à l'intégration, nous entendons parler d'ouvertures d'écoles spéciales et recevons des plaintes de parents de diverses commissions scolaires qui dénoncent la discrimination à laquelle fait face leur enfant.

On sent un vent de recul face à l'intégration. Nous en sommes à demander, avec nos partenaires, des avis juridiques pour contrer ce vent. Malgré la tendance mondiale vers l'inclusion, sept catégories d'élèves, dont celle de la déficience intellectuelle, ont connu une diminution au niveau de l'intégration à la classe ordinaire. Il faut rester vigilant et dénoncer les pratiques qui desservent l'inclusion.

PARTICIPATION À DE GRANDES MOBILISATIONS

Dépôt direct et le nouveau crédit pour la solidarité : des clarifications

C'est avec soulagement que nous avons appris que la mobilisation des organismes et de la population, appuyés par la Protectrice du citoyen et le parti de l'opposition officielle, a porté fruit. Contrairement à ce que nous avons appris, le gouvernement du Québec n'a toutefois pas renoncé à son projet de rendre obligatoire l'inscription au dépôt direct pour les personnes admissibles au nouveau crédit pour solidarité. Il a plutôt consenti un *assouplissement législatif* permettant à une personne n'ayant pas accès à un compte de banque de recevoir quand même le crédit auquel elle a droit. Cet assouplissement s'adresse à des cas très particuliers comme aux personnes en situation d'itinérance, par exemple.

Lorsque quelqu'un ne peut pas avoir un compte bancaire, la personne au service à la clientèle de Revenu Québec est censée prendre sa demande en considération et déclencher un processus qui lui permettra d'avoir le crédit sous la forme d'un seul chèque. Dans les faits, nous avons constaté que cette information est très difficile à obtenir, ce qui nous a-t-on dit suite à une plainte que nous avons faite à cet effet, serait exceptionnel. Alors, si vous êtes devant un cas particulier et que vous êtes pénalisés parce que vous ne pouvez ouvrir un compte bancaire, prenez le nom de la personne du Ministère du Revenu à qui vous avez parlé, ainsi que la date et l'heure de l'appel et n'hésitez pas à faire une plainte et à nous en informer en contactant Susie Navert, conseillère à la promotion et à la défense des droits.

INITIATIVE POUR L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Par Suzanne Pinard

Retour sur la journée de formation *Le partenariat : bien plus qu'une théorie !*

Depuis plus d'un an déjà que l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) mène avec ses principaux partenaires, la FQCRDITED et l'AQESSS, une réflexion visant à soutenir les volontés de chacun à développer des relations qui valorisent le partage des savoirs et favorisent l'actualisation d'un agir communicationnel qui s'inspire de la coopération.

De cette réflexion commune est née un projet de formation dont le but est **d'encourager le développement d'une pratique de partenariat entre les acteurs concernés par la participation sociale et la qualité de vie des personnes ayant une incapacité intellectuelle, et ce, particulièrement pour les aspects résidentiels.**

Grâce au soutien financier de *l'Initiative pour l'intégration communautaire*, l'AQIS a tenu une session pilote le 25 mai dernier, dans la région du Bas-Saint-Laurent. Le groupe, constitué d'une trentaine de participants, provenait des différents secteurs concernés, soit les familles, les responsables de ressources de type familial et intermédiaires, les intervenants et responsables des services résidentiels des CRDITED ainsi que des intervenants des CSSS. Se sont jointes aux participants, une représentante du MSSS et une personne cadre de l'Agence du réseau de la santé et des services sociaux de la région. Le résultat des évaluations s'est avéré concluant : la journée a été un franc succès. La majorité souhaite partager les informations avec leurs collègues, faire connaître les stratégies et les outils présentés et surtout les utiliser. Certains admettent vouloir poursuivre la réflexion sur l'écart entre la collaboration et le partenariat, une distance parfois longue à parcourir.

La table est mise et la formation d'une journée pourrait aussi bien se donner dans votre région dès l'automne 2011. D'ailleurs certaines régions sont déjà dans notre mire car l'intérêt s'est déjà fait sentir. Si jamais votre région était propice à recevoir cette formation, madame Danielle Chrétien, conseillère au développement de la recherche et de la formation à l'Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI), établira le lien avec les associations et assurera la communication avec les intervenants du réseau.

Retour sur la journée pré-congrès qui avait pour thème :
Le processus de production du handicap et la participation sociale :
C'est l'affaire de tous AU QUOTIDIEN

Le but de cette journée était de favoriser, par un partage de connaissances et d'informations pratiques, une vision commune du Processus de production du handicap (PPH) et de promouvoir des occasions de réseauter afin de nous impliquer ensemble dans ce projet social d'une participation pleine et entière de tous.

Quatre conférenciers ont pris la parole, tous présentant des sujets complémentaires axés sur les mêmes grands objectifs notamment l'**amélioration de la compréhension** du Processus de production du handicap et l'**identification d'enjeux**, d'obstacles et de facilitateurs à la participation sociale.

Vous étiez près de 80 congressistes, majoritairement des parents et des personnes d'abord à prendre part à cette activité. Plusieurs d'entre vous ont déploré le manque de temps compte tenu des contenus vastes et fort bien documentés. Malgré tout, vous avez tenu à souligner que les sujets traités étaient accessibles et faciles à comprendre. Je remercie tous les conférenciers qui ont su maintenir votre intérêt tout au long de cette journée.

Cette journée d'échanges n'était qu'un prélude aux 3 grands projets amorcés en 2010 qui visent à **favoriser la création de réseaux** et à **soutenir les efforts pour une pleine participation sociale**.

Il s'agit, en premier lieu, du développement d'une formation adaptée aux parents et associations membres de l'AQIS appelée « *Conception de la déficience intellectuelle, Processus de production du handicap (PPH) et participation sociale: pour un partenariat actif* » qui sera disponible dès l'automne 2011. Nous ferons suivre l'information auprès des associations membres au retour des vacances. Dans un deuxième temps, nous avons répertorié pour vous de multiples guides, outils et références selon la nomenclature du PPH pour les habitudes de vie. C'est par la voie de notre nouveau site internet, troisième chantier en cours, que nous avons choisi de rendre accessible ces renseignements. De plus amples détails vous seront fournis au fur et à mesure que les travaux avanceront.

LES NOUVELLES DE L'IQDI

Par Danielle Chrétien

XXIII^e Colloque Recherche Défi

27 mai 2011 - Rimouski



La 23^e édition du Colloque Recherche Défi se tenait à Rimouski, le 27 mai dernier. Nous nous considérons privilégiés de pouvoir compter sur l'expertise des membres du comité scientifique qui, malgré des agendas déjà bien garnis, apportent généreusement leur soutien pour l'élaboration d'un contenu de qualité assurant le succès de cet événement annuel. Nous adressons donc nos plus chaleureux remerciements à cette solide équipe **Carmen Dionne, Hubert Gascon, Yves Lachapelle, Delphine Odier-Guedj, Jean-Robert Poulin et Nathalie Trépanier** et à son président **Jean-Claude Kalubi**.

Les 20 communications au programme ont permis aux congressistes de découvrir les résultats des recherches de la dernière année effectués par les chercheurs des diverses universités québécoises et des milieux de pratique. Nous sommes à même de constater que le milieu de la recherche consolide ses liens avec les acteurs sur « le terrain », contribuant à l'évolution des pratiques et au transfert des connaissances. Nous remercions tous les conférenciers qui, encore cette année, ont répondu avec empressement à notre invitation : **Karine N. Tremblay, Alain Côté, Lise Lachance, Louis Richer, François Sallafranque St-Louis, Claude L. Normand, Sylvie Ouellet, Diane Morin, Julie Méryneau-Côté, Mélissa Clark, Anne Crocker, Annie Paquet, Mélina Rivard, Carmen Dionne, Jacques Forget, Georgette Goupil, Nathalie Poirier, Germain Couture, Gaëtan Tremblay, Sylvie Tétreault, Pauline Beaupré, Pascale Marier-Deschênes, Andrew Freeman, Hubert Gascon, Monique Carrière, Rachel Sermier Dessemontet, Audrey Tremblay, Jonathan Weiss, Yona Lunskey, Isabelle Caya, Marc Daigle, Marie-Pier Curadeau, Caroline Fournier, Catherine Mathieu, Marie-Ève Dupont, Dany Lussier-Desrochers, André C. Moreau, Julie Ruel, Francine Julien-Gauthier, Éric Meunier, Yves Lachapelle, Martin Therrien-Lebec, Martin Caouette et Isabelle Saucier.**

Dîner-échange

Pour une treizième année consécutive, les participants au Congrès de l'AQIS ont eu l'occasion de s'entretenir avec des chercheurs passionnés par les sujets de l'heure dans le domaine de la déficience intellectuelle. Cette année, 9 chercheurs se sont impliqués dans l'animation de tables de discussions sur diverses thématiques soit :

- Créativité, pédagogie créative et milieu scolaire, par **Sylvie Ouellet**
- Le travail d'équipe, par **Isabelle Caya**
- La transition au secondaire, par **André C. Moreau**
- L'intervention comportementale intensive, par **Nathalie Poirier**
- Transition École-Vie active, par **Sylvie Tétreault**
- L'implication des pères, par **Pascale Marier-Deschênes**
- L'état de santé des personnes ayant une déficience intellectuelle, par **Diane Morin**
- Partenariat Santé/Éducation, par **Jean-Claude Kalubi**
- L'intégration scolaire, par **Rachel Sermier Dessemontet.**

Merci à vous tous de votre précieuse collaboration, le succès du Dîner-Échange vous revient en grande partie !

Le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a profité de ce moment d'échanges afin de lancer le nouveau *Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde*. Madame Denise Gosselin, directrice générale des Services de soutien aux élèves représentait le Ministère pour ce lancement. Sa présence fut très appréciée et nous l'en remercions.

La conférence à renommée

Autodétermination : Ce mot qui crée des maux!

Depuis 2003, la Conférence à renommée, comme son nom l'indique, est l'occasion pour l'IQDI et pour la communauté scientifique d'honorer la carrière d'un ou d'une chercheuse du Québec. Cette année, cet honneur a été accordé à monsieur Yves Lachapelle Ph.D, dont la réputation est largement connue et reconnue tant en Europe qu'aux États-Unis, particulièrement quand il est question d'autodétermination.

Sa conférence intitulée *Autodétermination : Ce mot qui crée des maux!*, fort appréciée des participants, nous a permis de prendre conscience du chemin parcouru au cours des 40

dernières années pour être en mesure de jeter un regard critique sur nos actions d'aujourd'hui. Décrivant son cheminement professionnel, de la pratique à la recherche, il a profité de l'occasion pour rendre



hommage à ses collaborateurs qui partagent sa passion pour les technologies de soutien à l'autodétermination. Cette belle complicité a donné naissance à la Chaire de recherche dont il est titulaire et qui s'intéresse à différents aspects des technologies : la technologie mobile, la domotique et la réalité virtuelle.

Reconnaissant l'ampleur du travail accompli depuis les années 1970, monsieur Lachapelle a expliqué en toute simplicité sa vision de l'autodétermination, exprimant en toute honnêteté le malaise qu'il éprouve depuis quelque temps quant à la pertinence de poursuivre nos façons de faire actuelles et nous conscientisant aux risques qui y sont associés. En résumé, il semble qu'à vouloir bien faire, nous avons fait beaucoup POUR et que le moment est peut-être venu de faire AVEC. À partir de ce constat, monsieur Lachapelle a conclu sur une proposition d'unir nos forces pour amorcer un changement qui permette de redonner aux personnes ayant une déficience intellectuelle le contrôle de leur vie, tout en les accompagnant dans leur cheminement. C'est une invitation à faire ce que l'on dit, *Walk the talk!* ... comme il le dit si bien ! Tous nos remerciements à Yves Lachapelle, vos propos sont sources d'inspiration pour tous.

Pareil, pas pareil ... on y va ensemble!
22^e édition du Colloque thématique de l'IQDI
4 et 5 novembre 2011 – Hôtel Le Chanteclerc

Le congrès de l'AQIS est déjà chose du passé et nous amorçons déjà la planification du prochain colloque thématique, qui aura lieu les 4 et 5 novembre 2011. Organisé en collaboration avec le Centre Le Florès, il se tiendra à l'Hôtel Le Chanteclerc de Sainte-Adèle.

Cette année, l'IQDI propose un moment d'échanges sur la réalité des adolescents ayant une déficience intellectuelle, les moyens mis à leur disposition pour les aider à traverser cette étape de leur développement et le soutien accordé à leurs parents.

De façon plus particulière, les congressistes auront l'opportunité de réfléchir et d'échanger autour des enjeux suivants:

1. Décrire la réalité des adolescents ayant une déficience intellectuelle à la maison, à l'école, dans le quartier, en donnant la parole aux jeunes, à leurs parents, à leurs éducateurs, etc. ;
2. Définir les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués auprès des adolescents ayant une déficience intellectuelle et explorer les actions mises en œuvre pour leur offrir le soutien dont ils ont besoin : CSSS, CRDITED, Centre jeunesse, association régionale de loisirs, municipalité, milieu scolaire, communautaire ... ;
3. Proposer différentes avenues d'accompagnement aux parents pour aider leur jeune au cours de cette étape charnière entre l'enfance et l'âge adulte ;
4. Promouvoir des stratégies novatrices visant à soutenir les jeunes ayant une déficience intellectuelle dans leur intégration dans la communauté : école, loisir, sport, exercice de la citoyenneté, vie de quartier, réseau d'amis, vie amoureuse et sexualité etc ;
5. Sensibiliser les organisations œuvrant auprès des jeunes et susciter leur engagement à l'égard des adolescents ayant une déficience intellectuelle (groupe scout, association sportive, maison des jeunes, centre de placement étudiant etc.) ;
6. Examiner les retombées des technologies sur les activités quotidiennes des adolescents ayant une déficience intellectuelle ;
7. Faire la diffusion de travaux de recherche portant sur les différents aspects de la vie des adolescents.

Le mardi 7 juin 2011, les membres du comité scientifique se sont réunis pour la dernière fois. La sélection des 26 propositions reçues était à l'ordre du jour et un suivi auprès des conférenciers sera effectué au cours

du mois de juin. Nous remercions sincèrement tous les membres du comité pour leur soutien dans l'élaboration du programme du colloque, un atout majeur pour le succès de cet événement.

Le programme du colloque amorce le virage technologique !

Le programme du colloque ne sera désormais disponible qu'en format électronique. Il vous sera possible d'en prendre connaissance dès le retour des vacances, au début du mois de septembre. Un envoi par courrier électronique sera effectué à tous nos membres et partenaires dès qu'il sera prêt !

Surveillez votre boîte de réception !

Les formations de l'IQDI

Savoir c'est pouvoir

Par Danielle Chrétien



Les formations de l'IQDI...

Je vous invite à consulter le répertoire des formations 2010-2011 sur notre site internet. Aux couleurs de l'édition 2005-2008 toujours en vigueur, il propose de nouveaux contenus élaborés par nos collaborateurs habituels et par quelques formateurs qui se sont joints à l'équipe au cours de la dernière année.

Vous planifiez vos activités de formation pour les prochains mois? Vous préparez un événement sur un thème spécifique et êtes à la recherche de conférenciers ? N'hésitez pas à communiquer avec moi afin qu'ensemble nous examinions comment l'équipe des formateurs de l'IQDI peut vous aider à rencontrer vos objectifs. Vous pouvez me rejoindre par téléphone (514) 725-7245 poste 27 ou par courrier électronique à l'adresse dchretien@aqis-iqdi.qc.ca .

Formations réalisées au cours des derniers mois

Dans cette partie, nous vous présentons les formations qui ont été demandées par nos partenaires. Nous vous rappelons que toutes nos conférences et formations s'adressent aux parents, aux personnes ayant une déficience intellectuelle, aux intervenants, aux professionnels et aux gestionnaires, en fonction de la demande et des besoins.

6 avril 2011 – CLSC Dorval/Lachine

Soutien les parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle

Formatrice : Francine Ferland

Une quinzaine d'intervenants du CLSC Dorval/Lachine qui travaillent avec les familles ont eu l'occasion de passer une journée complète en compagnie de madame Francine Ferland, conférencière reconnue pour son expertise de travail auprès des familles. Le *Soutien des parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle* a fait l'objet de cette journée de formation qui s'est tenue le 6 avril dernier, dans les locaux du CLSC. Les

commentaires recueillis auprès des participants témoignent de leur grande satisfaction tant pour les contenus que pour la qualité de l'animation de la session de formation.

7 avril 2011 – Parrainage Civique Les Marronniers

Concerto en mineur – sensibilisation quartier Rosemont

Conférencière : Danielle Chrétien

Concerto en mineur ... une agréable rencontre avec des organismes engagés dans le quartier Rosemont, du bien beau monde ouvert à la différence et qui ne demande qu'à adapter ses pratiques pour permettre à tous d'avoir accès à leurs activités. Le climat convivial était propice aux échanges, au transfert d'expertise et à la collaboration, pour le mieux-être des citoyens du quartier. Merci au Parrainage Civique Les Marronniers pour cette belle invitation !

30 avril 2011 – Comité des usagers Services de réadaptation l'Intégrale

Des choses à dire, des choix à faire ... une vie à vivre !

Formatrice : Danielle Chrétien

Par une journée ensoleillée d'avril, une dizaine d'usagers du Services de réadaptation l'Intégrale ont répondu à l'invitation de leur comité des usagers à venir partager leur expérience et à se familiariser avec les outils de la formation *Choisir et Agir*. L'objectif de cet atelier visait à fournir aux participants des moyens simples et efficaces qui leur permettent de jouer un rôle actif dans la prise de décisions au quotidien. Félicitations à Isabelle Perrin et Monique Lévesque-Lamontagne pour l'organisation de cette journée qui offrait également aux parents une conférence animée par monsieur Jean-Marie Bouchard.

11 mai 2011- Centre de réadaptation Lisette-Dupras

L'approche positive, une conception globale et préventive de l'intervention

Formateurs : Lucien Labbé et André Soulières

De retour au Centre de réadaptation Lisette-Dupras, l'équipe de *l'Approche positive* s'est adressée cette fois aux intervenants qui travaillent avec les enfants. De l'avis des participants, cette journée de formation est source d'inspiration et aura sans contredits une influence sur leurs interventions, apportant de la profondeur à leur travail. Merci à Lucien Labbé et André Soulières pour leur contribution à l'amélioration de la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle.

7 juin 2011 – Association pour l'intégration sociale (Beauce-Sartigan)

La sexualité, mon enfant et moi

Formatrice : Laurie-Audrey Larivière

Cette conférence, initialement prévue en mars et reportée en raison d'une tempête, était vivement attendue par les membres de l'association et 12 parents qui étaient au rendez-vous le 7 juin dernier. Les propos de notre formatrice Laurie-Audrey Larivière ont suscité un vif intérêt auprès des participants qui ont grandement apprécié l'occasion qui leur était offerte de partager inquiétudes et questionnements sur un sujet qui les préoccupe beaucoup. Selon les informations obtenues auprès de la direction de l'association, plusieurs d'entre eux ont déjà mis en application leurs nouvelles connaissances. Toutes nos félicitations à Laurie-Audrey !

Je profite de l'occasion pour vous annoncer qu'un nouveau répertoire des formations de l'IQDI sera disponible à l'automne. Comme pour le programme du colloque, il sera désormais distribué en format électronique uniquement. Nous vous informerons dès qu'il sera prêt ! Bon été à tous !

CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'IQDI

Nouvelles acquisitions en prêt – mai et juin 2011

Par Johanne Frenette

1-Chrétien, Danielle (2011). **Courtepointe : des histoires qui font chaud au cœur**. Montréal: Éd. de la collectivité, 141 p.

Voir l'encadré ci-haut.

Vous pouvez commander le livre à l'AQIS-IQDI,

par courriel : jfrenette@aqis-iqdi.qc.ca,

par téléphone : 514-725-7245 poste 22

par télécopieur : 514-725-2796.

Le bon de commande est disponible sur le site internet : www.aqis-iqdi.qc.ca

Coût : 20\$

2-Corbeil, Richard (2009). **Inventaire des habiletés pour la vie en appartement**. Québec : GREDD, 1 guide et 25 copies du questionnaire.

« La planification d'un projet de vie en appartement est une démarche qui peut sembler complexe par moments. Quelles sont les priorités à mettre en place ? Quels sont les besoins de soutien de la personne ? Pour aider dans cette tâche de planification, voici un outil pratique permettant d'évaluer les habiletés d'une personne en vue d'un tel projet de vie. Cet outil a été conçu pour planifier ou pour orienter les interventions en vue d'aider une personne à cheminer dans son intégration résidentielle.

L' IHVA a comme clientèle cible des personnes recevant des services dans les Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble envahissant du développement. Toutefois à partir des témoignages des partenaires du réseau de services, il ressort que l'IHVA peut être d'intérêt avec les usagers des programmes en santé mentale et les personnes âgées afin d'identifier leurs besoin de soutien. Il peut servir au niveau scolaire pour l'élaboration des plans d'intervention ou pour la planification de plans de transition. »

Tiré du site internet du GREDD

3- Groupe de Recherche et d'Étude en Déficience du Développement (2011). **Inventaire des habiletés socioprofessionnelles**. Québec : GREDD, 25 tests et 25 guides.

« Cet inventaire évalue, de façon concise et objective, le degré de maîtrise des diverses habiletés sollicitées dans un contexte de travail. Il permet d'identifier l'éventail des habiletés qui doivent être développées chez un travailleur et de fixer des objectifs de formation facilement mesurables. Il a été standardisé auprès d'employeurs potentiels de la région de Québec, dans des domaines d'emploi accessibles à des personnes ayant une déficience intellectuelle légère. L'outil contient 50 questions décrivant des habiletés jugées importantes pour conserver un emploi. »

Tiré du site internet du GREDD

4-Ouimet, Renée et Ross, Marie-Ève (2010). **Taking Care of my Health, Taking Care of my Breast, Too.** Montréal : Relais-femmes, 35 p.

Livret visant à sensibiliser toutes les femmes et en particulier celles qui vivent une situation de handicap, à l'importance du dépistage du cancer du sein. Publié en français sous le titre: **Prendre soin de ma santé, c'est aussi m'occuper de la santé de mes seins.**

Avec la collaboration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Gabrielle-Major, Centre de réadaptation Lisette-Dupras, Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal et l'AQIS-IQDI.

5-Rousseau, Nadia (200). **La Pédagogie de l'inclusion scolaire : pistes d'action pour apprendre tous ensemble.** Montréal : Presses de l'Université du Québec, 486 p. 2^e éd.

« Accueillir tous les enfants dans la classe ordinaire, considérer avant tout ce qui les rassemble plutôt que ce qui les distingue... voilà ce que met de l'avant la deuxième édition de cet ouvrage qui vise à contribuer à l'émergence d'une pratique pédagogique inclusive responsable.

Entièrement revu à la lumière des avancées de la recherche en matière d'inclusion scolaire, il comporte deux nouvelles parties, l'une portant sur les moments forts de transition du parcours scolaire et l'autre sur la personne de l'enseignant. Six nouveaux chapitres viennent également se greffer aux parties déjà existantes. Un lexique original des concepts clés, facilitant le développement d'un langage commun chez l'ensemble des acteurs de la pédagogie inclusive, complète le livre.

Réunissant les textes d'une trentaine de chercheurs du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Suisse, La pédagogie de l'inclusion scolaire restera sans aucun doute un titre très populaire pour la formation initiale et continue en éducation. »

Tiré du site internet des Presses de l'Université du Québec

BABILLARD

Adoption du projet de loi n°127 portant sur la gestion du réseau SSS

(SN) C'est en fin de session parlementaire que le gouvernement du Québec a adopté, sous division, le projet de loi n°127: Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux. L'AQIS est heureuse de constater qu'un des amendements apportés au projet de loi permet de conserver les deux sièges attribués à un représentant des comités des usagers au sein du conseil d'administration. À la demande de nos membres, nous avons fait des représentations en ce sens.

La FIDPH, c'est quoi?

(SN) La FIDPH, c'est la Fédération Internationale des Droits de la Personne Handicapée. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif dont l'objectif est d'œuvrer pour la promotion et la protection des droits des personnes vivant en situation de handicap et d'inciter au respect des engagements compris dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU. Sa mission? Contribuer à l'édification d'une société plus inclusive et plus accessible.

Ce jeune organisme s'avère des plus modernes. En effet, né d'une page FACEBOOK, ses administrateurs ne se sont jamais rencontrés tous ensemble puisqu'ils proviennent tous d'un pays différent, soit du Cameroun, du Canada, de la Belgique, de la France et de la Guadeloupe. Vous en entendrez parler de plus en plus car ils ont choisi d'installer leur bureau de liaison à Montréal l'automne dernier et ils ont embauché dernièrement Lorraine Doucet, que vous connaissez bien pour son implication dans le dossier scolaire, pour le diriger.

Espérons que la venue de cette organisation internationale donne un souffle nouveau vers l'inclusion pleine et entière de chaque personne, peu importe sa différence. Pour en savoir plus : <http://www.federation-idph.info/>

Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde

(SN) Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a profité du congrès de l'AQIS pour faire le lancement de son tout nouveau Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde. Ce programme, qui serait même le premier au monde du genre, devrait même permettre la remise d'une attestation ministérielle de reconnaissance des compétences dès la fin de l'année 2011-2012. Voici les informations tirées du site du MELS.

Assurer le développement intégral et optimal de chacun des élèves ayant une déficience intellectuelle profonde est un défi qui nécessite une constante adaptation des pratiques éducatives. Dans cette perspective, le Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde constitue un cadre de référence essentiel pour tous les choix pédagogiques.

Le programme comporte différents volets décrivant les orientations générales, les caractéristiques et les besoins de ces élèves. Il rappelle les aspects dont il faut tenir compte dans l'établissement des services et permet d'examiner le lien entre l'éducation et la participation sociale. De plus, il renferme diverses stratégies éducatives préconisées pour ces élèves ainsi que les savoirs essentiels et les critères d'évaluation rattachés aux compétences à développer :

- Agir efficacement sur le plan sensorimoteur
- Exprimer adéquatement ses besoins et ses émotions

- Interagir avec son entourage
- Communiquer efficacement avec son entourage
- S'adapter à son environnement
- S'engager dans des activités de son milieu

Le Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde invite à la concertation et au travail d'équipe avec les parents et les collègues des autres réseaux. Il propose un projet d'éducation qui vise le développement de l'élève tout au long de son parcours scolaire, soit de son entrée à l'éducation préscolaire à 4 ans jusqu'à la transition vers la vie adulte à 21 ans.

Pour voir le programme :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=1868>

Olympiques spéciaux : l'inclusion par le sport



Olympiques spéciaux Québec (OSQ) célèbre en 2011 ses 30 ans d'existence. Trente ans à enrichir, par le sport, la vie de milliers de personnes présentant une déficience intellectuelle et à offrir un milieu privilégié pour les athlètes et leur entourage.

Cet anniversaire a été souligné par une série de manifestations, dont une campagne publicitaire axée sur la fierté de ses athlètes. Des millions de citoyens du Québec ont découvert les athlètes des Olympiques spéciaux grâce à cette campagne diffusée dans plusieurs médias.

« Nos athlètes méritent d'être reconnus pour le courage, la détermination et la persévérance dont elles et ils font preuve. Notre campagne visait à les présenter fièrement, à leur témoigner notre appui et à favoriser leur inclusion sociale » a déclaré Daniel Granger, président d'Olympiques spéciaux Québec.

Le mouvement offre durant toute l'année, à des milliers d'athlètes, jeunes et adultes, répartis dans 367 clubs

sportifs à travers le Québec, des programmes d'entraînement dans 17 sports qui favorisent leur mieux-être et développent leur autonomie, leur estime de soi et leur intégration sociale. Le réseau compte 1 500 bénévoles et entraîneurs dûment qualifiés qui encadrent les athlètes.

« L'objectif que nous visons est d'abord d'accroître l'activité physique chez les personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du développement, et d'offrir des compétitions pour ceux et celles qui sont en mesure d'y participer », souligne Daniel Granger.

Depuis l'automne 2010, OSQ s'est engagé dans la mise en œuvre de programmes adaptés aux enfants et aux jeunes en milieu scolaire qui permettront de recruter plus de 2 500 nouveaux très jeunes athlètes au cours des trois prochaines années afin de leur enseigner le sport dès l'enfance et de les aider à ainsi mieux se développer.

Olympiques spéciaux Québec fait partie du mouvement mondial Olympiques spéciaux qui regroupe plus de 3,5 millions d'athlètes vivant avec une déficience intellectuelle dans plus de 170 pays.

La Ville de Montréal officialise sa 1^{ère} Politique municipale d'accessibilité universelle : un nouvel outil de référence très symbolique pour le milieu associatif!

Extrait du communiqué émis le 7 juin 2011

Pour l'ensemble de ses réalisations qui tendent à faire de Montréal une ville inclusive et pour le partenariat étroit qu'elle a su développer avec les organismes de personnes ayant des limitations fonctionnelles, Ex aequo, Société Logique, le ROPMM et le CRADI sont extrêmement fiers que la Ville officialise sa Politique d'accessibilité universelle (AU), et ce, à peine un an après que le milieu associatif en ait fait la demande au maire M. Gérald Tremblay.

L'adoption d'une telle politique, une première dans l'histoire de la Ville, est le fruit d'un travail rigoureux de partenariat avec le milieu associatif, amorcé il y a près de 10 ans, lors du Sommet de Montréal initié par le maire Tremblay en juin 2002.

« Cette Politique a une valeur hautement symbolique », souligne Marie Turcotte, porte-parole du milieu associatif auprès de la Ville et directrice générale par intérim d'Ex aequo. « Depuis le Sommet de Montréal, la Ville a déployé toute une série d'actions visant l'accessibilité universelle, mais aujourd'hui, elle officialise de manière concrète sa position: la Ville de Montréal est résolument décidée à ce que le développement de la qualité de vie des citoyens passe inévitablement par la mise en œuvre de l'accessibilité universelle, et ce, dans tous les domaines qui relèvent de sa compétence. Le message est maintenant clair, tant pour les citoyens que pour les différents partenaires. »

« C'est que les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles agissent comme révélateurs des difficultés vécues par l'ensemble des citoyens. Y répondre par l'accessibilité universelle est donc au bénéfice de tous. Bravo à la Ville de Montréal! », s'exclame Sophie Lanctôt, directrice générale de Société Logique.

« L'application du concept d'accessibilité universelle, c'est la clé qui ouvre la porte d'une plus grande participation citoyenne! » précise Serge Poulin, directeur-adjoint du ROPMM.

« L'accessibilité universelle garantit l'accès à l'information aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Ce faisant elles peuvent contribuer, au même titre que l'ensemble des citoyens, à la vie montréalaise. » ajoute Julie Cadieux chargée de projets au CRADI.

L'invitation est maintenant lancée aux arrondissements afin qu'ils adoptent cette Politique qui ne ferait qu'officialiser, pour eux également, tous les efforts de réalisations en matière d'AU qu'ils ont fait, font et feront. La balle est dans leur camp!

L'accessibilité universelle à la Ville de Montréal : un engagement fidèle et constant!

La Ville de Montréal a été récipiendaire, en 2010, du Prix À part entière, un hommage largement mérité, décerné par l'OPHQ, pour souligner les efforts et les réalisations destinés à accroître l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées.

Avant même l'entrée en vigueur de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, la Ville a élaboré un plan de mise en œuvre de différents projets, visant l'AU. Ces travaux touchaient déjà quatre axes majeurs (architectural et urbanistique, communications municipales, programmes, services et emploi, sensibilisation et formation) et tenaient compte de l'ensemble des déficiences (motrice, visuelle, intellectuelle et auditive).

Pour la Ville de Montréal, il est de première importance que tout citoyen puisse utiliser ses immeubles, ses services, ses programmes et ses communications sans être discriminé. L'accessibilité universelle a donc été intégrée dans plusieurs documents officiels, créant ainsi une obligation d'inclure ce concept dans les dossiers et les pratiques.

Le CRDITED de Montréal est né! – le communiqué officiel

Montréal, le 14 juin 2011 – C'est avec plaisir que les dirigeants du *CRDI Gabrielle-Major*, du *CR Lisette-Dupras* et des *Services de réadaptation L'Intégrale*, ont reçu les lettres patentes du nouvel établissement né de leur fusion, soit le **Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Montréal** (CRDITED de Montréal).

Une première rencontre des membres du conseil d'administration du nouvel établissement se tiendra dans les meilleurs délais afin de procéder à la nomination d'un directeur général intérimaire qui aura le mandat de procéder aux premières étapes administratives de cette fusion. Le nouveau conseil d'administration est composé de dix membres, soit : M. Norman Badger, M. Daniel Fiset, M. Pierre Gabrièle, M. Joseph- Charles Giguère, M. Pierre Gratton, M. Pierre Major, Mme Lise Payette, M. Jean-N. Picard, Mme Lise Robitaille et le directeur général.

À propos du CRDITED de Montréal

Né de la fusion de trois CRDITED, soit le *Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Gabrielle- Major*, le *Centre de réadaptation Lisette-Dupras* et les *Services de réadaptation L'Intégrale*, le CRDITED de Montréal est un établissement public dont la mission est d'offrir des services spécialisés d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale à des personnes qui en raison de leur déficience intellectuelle ou d'un trouble envahissant du développement, requièrent de tels services, de même que des services d'accompagnement et de soutien à l'entourage. Au total, il dessert près de 5000 personnes et leurs familles et gère près de 2000 places en ressources résidentielles réparties sur l'ensemble de l'Île de Montréal

Des nouvelles de fin d'année de Lucie Polo-Bergeron

Elle a appris à lire, compter, additionner, écrire... Sa nouvelle évaluation démontre des résultats mesurés impressionnants. À lire l'onglet « Quoi de neuf » à <http://luciepolo-bergeron.webs.com>.

Nous cherchons des amis!!



L'AQIS est sur Facebook. Voici le lien afin de devenir nos amis! Venez en grand nombre! <http://www.facebook.com/home.php#!/pages/Association-du-Qu%C3%A9bec-pour-l'int%C3%A9gration-sociale/151177351568742?v=wall>

**Les vacances arrivent à grand pas.
Les bureaux de l'AQIS resteront ouverts
durant la période estivale.**

Nous vous souhaitons un bel été !



Faites-nous part de vos idées, de vos projets, de vos commentaires ou de vos suggestions.

Édition

Anik Larose

Collaborateurs

Marie-Josée Carroll, Aline Charest, Danielle Chrétien,
Johanne Frenette, Diane Milliard, Suzanne Pinard et Susie Navert

POUR NOUS JOINDRE

**Association du Québec pour l'intégration sociale
Institut québécois de la déficience intellectuelle**

3958, rue Dandurand Montréal (QC) H1X 1P7

Téléphone :

AQIS : 514 725-7245

IQDI : 514 725-2387

Télécopieur :

514 725-2796

Pourquoi faire un mandat en prévision de l'inaptitude

Si un accident ou une maladie vous rendait incapable de prendre soin de vous ou de gérer vos biens, qui le ferait à votre place?

Qui déciderait, en votre nom, d'accepter ou de refuser les soins qui vous sont proposés, si vous n'étiez pas en mesure de donner vous-même votre consentement?

Qui paierait votre loyer ou s'occuperait de l'administration de vos immeubles?

Mieux vaut prévoir et exprimer maintenant vos volontés, au cas où un jour vous soyez dans l'incapacité de le faire.

L'idée de choisir soi-même, à l'avance, qui s'occupera de nous si un jour nous devenions inapte est plus rassurante que de laisser d'autres personnes prendre cette décision, quand nous ne serons plus en mesure de le faire. Le Code civil du Québec contient une mesure qui nous permet de faire ce choix. Il s'agit du mandat en prévision de l'inaptitude.

Avec un mandat, une personne majeure peut confier à une ou plusieurs personnes de confiance la responsabilité de prendre soin d'elle, de faire valoir ses droits ou d'administrer ses biens si elle devenait incapable de le faire. C'est donc la volonté de la personne qui prédomine sur tout arrangement que pourrait faire son entourage.

- Le mandat permet de **désigner plus d'un mandataire** : par exemple, un premier pour la protection de votre personne et un second pour la protection de vos biens.
- Il est aussi possible de désigner une personne morale, une société de fiducie par exemple, comme mandataire pour l'administration de vos biens.
- Il est **recommandé de prévoir des remplaçants** au cas où les personnes désignées se désisteraient, décèderaient ou seraient incapables d'assumer leurs responsabilités.

La présence d'un mandat évite l'ouverture d'un régime de protection, une mesure légale prévue quand une personne est déclarée inapte et qu'elle a besoin d'être protégée.

Le **contenu du mandat** peut être général ou plus détaillé, selon ce qui convient le mieux aux besoins de chacun. Par exemple, en plus des actes permettant de conserver vos biens ou d'en maintenir l'usage, vous pouvez demander qu'on vous visite régulièrement et indiquer vos volontés de fin de vie.

Enfin, le mandat peut être **modifié en tout temps**, tant que la personne est apte à le faire.

Comment faire son mandat?

Au Québec, le mandat peut être préparé de deux façons :

- Il peut être **notarié**. Cette forme de mandat confère un caractère d'authenticité au document. Le notaire demeure gardien de l'original et il inscrit ce document au registre des mandats.

(suite au verso)



La présence d'un mandat évite l'ouverture d'un régime de protection, une mesure légale prévue quand une personne est déclarée inapte et qu'elle a besoin d'être protégée.

- Il peut être fait **devant témoins**. Ce document doit être signé par le mandant ainsi que par deux témoins qui attestent son aptitude à le rédiger. Ces témoins ne doivent pas être visés par le contenu du mandat, à titre de mandataires par exemple.

Quelle qu'en soit la forme, le mandat donné en prévision de l'inaptitude n'est exécutoire qu'après avoir été homologué par un tribunal.

L'**homologation** est une procédure légale qui a pour but de vérifier l'inaptitude de la personne ayant préparé le mandat, en exigeant notamment des évaluations médicale et psychosociale.

Le mandat en prévision de l'inaptitude est le moyen le plus simple de protéger son avenir, de faire respecter ses volontés et d'éviter des ennuis à ses proches.

Et si vous recouvriez l'usage de vos facultés?

Vous pourriez alors, si vous le désirez, faire révoquer votre mandat par le tribunal. Une fois le mandat révoqué, vous ou vos mandataires devrez vous rendre compte de l'ensemble de leur gestion.

Où se procurer un mandat?

Vous pouvez communiquer avec un notaire pour faire votre mandat en prévision de l'inaptitude. Vous pouvez aussi vous procurer un formulaire de mandat dans la plupart des librairies partenaires des Publications du Québec ou sur le site du Curateur public du Québec.

Selon un sondage réalisé en février 2010, plus du tiers des Québécois et des Québécoises ont fait leur mandat en prévision de l'inaptitude. Parmi les personnes âgées de 55 ans ou plus, cette proportion atteint 53 %.

514 873-4074
1 800 363-9020

WWW.CURATEUR.GOUV.QC.CA

Suivez-nous sur
@CurateurPublic 



ÉTAIT LÀ POUR VOUS

S'IL DEVIENT INAPTE

SEREZ-VOUS LÀ POUR LUI?

514 873-4074
1 800 363-9020

WWW.CURATEUR.GOUV.QC.CA

Curateur public
Québec 